



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MAZOUER (Charles), « Chronologie. (de 1660 au 17 avril 1661) », *Sganarelle, Dom Garcie de Navarre*, MOLIÈRE, p. 17-18

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12438-2.p.0017](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12438-2.p.0017)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CHRONOLOGIE

(de 1660 au 17 avril 1661)

- 1660
- 29 janvier. Achevé d'imprimer des *Précieuses ridicules*.
- 2 février. Mort de Gaston d'Orléans.
- 26 mars. Mort de Jodelet pendant la clôture de Pâques (12 mars-9 avril). La troupe compte alors 12 parts.
- 6 avril. Inhumation de Jean III Poquelin, frère cadet de Molière. La survivance de la charge de tapissier du roi, dont Molière s'était démis en 1643, lui revient de droit.
- 28 mai. Création au Petit-Bourbon de *Sganarelle, ou Le Cocu imaginaire*, avec *Venceslas* de Rotrou.
- 31 mai. Privilège pour l'impression de *L'Étourdi*, du *Dépit amoureux*, du *Cocu imaginaire* et de *Dom Garcie de Navarre*.
- 9 juin. Mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse.
- 12 août. Achevé d'imprimer du *Cocu imaginaire*.
- 11 octobre. La salle du Petit-Bourbon commence d'être démolie, pour bâtir la colonnade du Louvre. La troupe obtient la salle du Palais Cardinal devenu Palais Royal, qu'il faut rénover.

18 et 24 novembre. Marchés passés avec un maître maçon et un maître menuisier pour cette rénovation. Pendant ce temps, la troupe joue en ville, en « visites ».

13 décembre. Le Parlement de Paris interdit la Compagnie du Saint-Sacrement.

1661

20 janvier. Ouverture de la salle du Palais-Royal avec *Le Dépit amoureux* et *Le Cocu imaginaire*.

4 février. Création de *Dom Garcie de Navarre* (avec *Gorgibus dans le sac*, farce perdue), qui tombe.

9 mars. Mort de Mazarin et début du règne personnel de Louis XIV.

1^{er}-17 avril. Pendant la relâche de Pâques, Molière obtient deux parts pour lui ; en cas de mariage avec une actrice, le couple resterait à deux parts.